

RUANDA • URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU



Chiffre = C.T.
Commentaire = AT

Rapport Annuel 1950.

P R E M I E R E P A R T I E .

PREMIERE PARTIE.L'ADMINISTRATION EUROPEENNE.CHAPITRE PREMIER.STATUS DU TERRITOIRE SOUS MANDAT ET RELATIONS INTERNATIONALES.III.- RAPPORTS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.I° AVEC LE CONGO BELGE.

a) Séances de contact entre les autorités du Territoire et celles du Congo Belge.

N é a n t

b) Relations Commerciales

N é a n t

c) Emigration vers le Congo Belge:

Chefferie	: Nombre total : d'emigrations en 1949:	: Nombre total : d'emigrations en 1950:	: Total
1° Gihanya	: n é a n t	: n é a n t	:
2° Buganza sud:	"	"	:
3° Buganza O :	"	"	:
4° Buganza N :	"	"	:
5° Migongo :	"	"	:
6° Mubari :	"	"	:
7° Mirenge :	"	"	:
Total	: n é a n t	: n é a n t	:

Aucun Munyarwanda n'a quitté le Territoire de Kibungu pour s'installer au Congo Belge dans les régions du Gishali du Mbinga ou du Mushari- Mokotos.

X

2°) Avec les Territoires BritanniquesNotes succinctes sur:a) - Rencontres entre les autorités territoriales du Ruanda et celles des Territoires Britanniques- N é a n t -b) - Relations commerciales.- N é a n t -c) - Emigrations saisonnières:

- L'existence dans le Territoire d'entreprises européennes, notamment celle de la Société Géoruanda, avec un besoin croissant en main d'oeuvre n'empêchent pas l'émigration saisonnière vers les Territoires Britanniques
- L'exode vers ces pays est entré dans les coutumes.
- Les causes qui sont à la base de ce mouvement semblent être
 - 1) - L'importance des salaires octroyés aux travailleurs saisonniers par les planteurs baganda. (1 shilling et plus par jour)
 - 2) - Une grande liberté au travail, loin de la surveillance des européens et sans l'intervention des Chefs coutumiers
- La principale voie d'émigration aboutit à Kakitumba, après avoir traversé le Territoire de Kibungu du Sud au Nord. Les gîtes pour émigrants de Mutenderi - Kabare - Ntaruka - Nyakayaga et Ndama marquent les étapes. X
- Une autre voie, fréquemment empruntée, se dirige vers le Karagwe (Tanganyika Territory), en allant d'Ouest vers l'Est, par Kibungu, Buliba, Nyarutunga, Nyakabungo et Kageyo.
- Une dernière voie va de Kibungu vers Bugufi (Tanganyika Territory) en passant par Kukira, Kirehe et Rusumo.

X Cependant de plus en plus les émigrants, du moins ceux qui sont originaires du territoire, prennent l'habitude de se faire conduire à la frontière par des caravanes de portage (principalement des arabes)

X

*John*IV.- RELATIONS ENTRE LES INDIGENES DES DEUX RESIDENCES
-------- notes succinctes sur :-

- a) Relations commerciales : Participation des Barundi aux marchés du Ruanda.

- N é a n t -

- b) Barundi travaillant dans les mines du Ruanda:

- La ~~Compagnie~~ *Compagnie* Géologique et Minière du Ruanda (Géoruanda) à Rwinkwavu compte *22* - travailleurs - b a r u n d i parmi sa main d'oeuvre.

- c) Relations entre Chefs de l'Urundi et du Ruanda:

- N é a n t -

- d) Criminalité aux environs de la ligne frontière:

- N é a n t -

- e) Relégations:

- N é a n t -

X

CHAPITRE II
=====

idem

ORGANISATION ET PERSONNEL

Aucune modification aux limites du Territoire.
Il n'existe pas de postes détachés en Territoire de Kibungu.

Affectation du personnel européen en service au 31 décembre 1950.-

Désignation des services : Nombre de personnes en service
: au 31/12/1950.-

Service Territorial	:	5 4 (x)
Service de l'Hygiène	:	1
Service de la Justice	:	-
Service Agricole	:	1
Service Vétérinaire	:	1
Service des Douanes	:	-
Service Postal	:	-
Service des Travaux Publics	:	4
Force Publique	:	-
Autres services	:	-
T o t a l	:	9

Occupation militaire:

- 1°.-Le Détachement comprend 2 gradés et 14 soldats.
- 2°.-Au cours de l'année sous revue les troupes ont-elles été appelées à intervenir pour le maintien de l'ordre?
Non.-
- 3°.-Au cours de l'année sous revue ont-elles été utilisées pour des objectifs sanitaires?
Non.-

Du 1/1/51 au 15/11/51 : 4 unités au service territorial.
(x) Du 1^{er} janvier au 24 août et du 13 octobre au 6 décembre 1950 les effectifs de Service Territorial ne comptèrent que 3 unités.

idem | En fait, le Territoire a besoin de disposer-pour une occupation judiciaire de l'intérieur et pour une résolution adéquate des multiples problèmes posés par l'existence des importantes exploitations minières Géoruanda- de 5 unités Territoriales, dont 2 Administrateurs et 3 Agents Territoriaux.

Une unité envisagée pour l'occupation au remplacement de 145 à l'état agent territorial fin de l'année. Du 1/1/51 au 15/11/51 4 unités.



Corps de Police Autochtone.

Sans objet.-

Rapport Annuel 1950

Police Douanière

1°-Effectif

6 policiers douaniers

2°-Salaires payés mensuellement

Les salaires payés mensuellement en 1950 sont de 260.-260.-
221.-200.-200.-200 soit au total 1.341 frs (non compris:

- 1) Rations
- 2) Indemnité familiales
- 3) Indemnité de logement

3°-Nombre de prises effectuées

En 1950 trois prises ont été effectuées et firent l'objet de
ventes publiques.

4°-Valeur des Prises

a) brute	1)	1899	
	2)	327	
	3)	399	
			<hr/>
			2685
b) nette	1)	1791	
	2)	363	
	3)	375	
			<hr/>
			2529

5°- Renseignements divers

En 1950 43 déclarations à la consommation (quit. 58 à 100)

furent comptabilisées.

La valeur des droits d'entrée retalise au chiffre de 2697 f
et celle des taxes de statistique à 189 frs.

CHAPITRE III.-POPULATION NON AUTOCHTONEPOPULATION DE RACE EUROPEENNEPopulation blanche (nationalité)

Nationalité	Fin 1950	Fin 1949	Déférence
Allemands	-	-	-
Américains	-	2 ¹	-
Anglais	12	11	+1
Belges	105	89	+16
Danois	-	-	-
Finlandais	-	-	-
Français	9	12	-3
Grecs	-	-	-
Hollandais	2	4	-2
Hongrois	-	-	-
Italiens	11	7	+4
Luxembourgeois	2	2	-
Palestiniens	-	-	-
Polonais	-	-	-
Portugais	-	-	-
Russes	-	-	-
Suédois	-	-	-
Suisses	8	3	+5
Totaux	149	129	+20

Population Blanche (profession)

Agents agricoles	:	-
Agents de Société et de Commerce	:	14
Agents d'affaires	:	-
Bouchers	:	-
Boulangers	:	-
Charpentiers	:	-
Industriels (pêcheries)	:	3
Comptables	:	1
Colons	:	2
Chefs de Chantier et Conducteurs de travaux	:	3
Chirurgiens dentistes	:	-
Coiffeurs	:	-
Commerçants	:	-
Cordonniers	:	-
Médecins	:	1
Médecins de Société	:	1
Directeurs de Société	:	2
Employés divers	:	1
Electriciens	:	1
Exploitants miniers	:	4
Entrepreneurs	:	-
Experts Comptables	:	-
Fonctionnaires et agents du Gouvernement	:	7
Fabricants de savons	:	-
Garagistes	:	-
Géologues	:	-
Géomètres	:	-
Gérants ou agents de banque	:	-
Hôteliers	:	-
Journalistes	:	-
Ingénieurs agricoles	:	1
Ingénieurs des ponts et chaussées	:	1
Laitiers	:	-
Maçons	:	-
Mécaniciens	:	6
	:	-
Total:	:	47

à reporter

	à Reporter	:	47
		:	
		:	
Medecins missionnaires		:	1
Missionnaires		:	23
Pharmaciens		:	-
Prospecteurs		:	1
Représentants de commerce		:	-
Sans profession ou sans travail		:	77
Instituteurs		:	-
Taillleurs		:	-
Transporteurs		:	-

T o t a l		:	149
		:	

Justification de l'augmentation

L'augmentation est due au fait que la Société Géruanda a engagé plusieurs nouveaux éléments, tous mariés et accompagnés de leurs familles.

B.- MULATRES .-

A.T.

Années: Vivant en milieu ind-: Vivant en milieu non indigène : Total

: -digène : -Mission, famille européenne, etc:

: Garçons : Filles : Reconnus : Non reconnus :

: : : : : :

: : : Garçons: Filles : Garçons: Filles :

I949 : 3 : 3 : I : - : 5 : 3 : I5

I950 : 2 : I : - : - : 4 : 3 : IO

Les trois - 3- mulâtres vivant en milieu indigène sont:

Nom : Nom de la mère : sexe: age approx- : Résidence

Mutara Caroli : Mukanutara : M : 18 ans : Rwangana (Gishali)

Julio : Mukarusima : M : 8 ans : Gishya - Buganza N.

Marie Pascal : Nyiramatama : F : 7 mois : Ruhunda- Buganza Sud

X

C. - Population asiatique et de couleurPopulation asiatique et de couleur (Origine)

Origine	1950	1949	Différence
Abyssins	-	-	-
Arabes	60	61	- 1
Béloutches	-	-	-
Pakistan	11	7	+ 4
Sénégalais	-	-	-
Somalis	2	2	-
Autres nés d'asiatiques avec femmes indigènes ou swahili	52	49	+ 3
TOTAL	125	119	+ 6

Population Asiatique et de couleur (profession)

Ajusteurs	-
Agents agricoles	-
Agents commerciaux	15
Agent du Gouvernement	-
Charpentiers	-
Chauffeurs	I
Clercs	3
Colons	-
Coiffeurs	-
Cordoniers	-
Commerçants	II
Hôteliers	-
Instituteurs	-
Maçons	-
Mécaniciens	-
Sans profession ou sans travail	94
Tailleurs	I
Transporteurs	-
Travail de l'ivoire	-
	<hr/>
Total:	125

Justification de l'augmentation
ou de la diminution:

Sans objet.

115

D.- POPULATION NOIRE NON SOUMISE EN FAIT AU REGIME DES CHEFFERIESCette population comprend:

- 1° Les noirs résidant dans les centres extra-coutumiers
 2° Ceux engagés d'une façon permanente dans les entreprises minières, commerciales, industrielles, - serviteurs d'Européens, clercs et artisans travaillant pour le Gouvernement et prestant leurs services dans le Territoire.

Année	Hommes	Femmes	Enfants		Total
			Garçons	Filles	
1949	3373	1593	792	702	6.460
1950	3186	1473	700	793	6.152

Justification de l'augmentation --- ou de la diminution

La diminution du total brut des hommes par rapport à l'année précédente est due au remplacement progressif dans la Géoruanda d' "auxiliaires" (non contractés), encampés à Rwinkwavu par un nombre moindre mais plus efficace de "contractés" (+ vaccination acceptable).
 Parmi le total ci-dessus, 4.867 indigènes non-soumis au régime des chefferies habitent les concessions minières.
 Il est à remarquer que les ouvriers indigènes de Rwinkwavu introduisent de plus en plus leurs familles dans les cités ouvrières.

RECENSEMENT SUR CENTRES EXTRA-COUTUMIERS.-

Territoire	Centres extra-coutumiers de	Population				Total
		Hommes	Femmes	Enfants		
				Garçons	Filles	
Kibungu	Kibungu (Karenga)	21	25	26	23	95
	Soldats	16	16	11	15	58
	Rwamagana	49	56	52	54	211
	Gakenke (Kilamuruzi)	28	23	14	16	81
	Rwinkwavu	307	164	78	80	629
	Zaza (Karembe)	18	1	-	1	20
	<i>Kabarwido = onis!</i>					
	Totaux	439	285	181	189	1094

IMMIGRATIONS :

a) Nombre d'immigrants européens:

1° Venus du Congo-Belge : 56
2° Venus d'ailleurs : 15

b) Nombre d'immigrants asiatiques:

1° Venus du Congo-Belge : -
2° Venus d'ailleurs : 15

Chapitre IV.-

Justice

1° Service Administratif

2° Police de la circulation

Nombre de permis de circulation délivrés pendant
l'année:

- a) Permis à 10 frs (généraux) - n é a n t
b) Permis à 1 fr - n é a n t

3° Etat civil

En 1950 il a été dressé les actes d'état civil
suivants.

Actes de naissance	9 (25 à 33 y compris)
Actes de mariage	5 (n°3 à 5 y compris)
Actes de décès	1 (n°4)
Autres actes	7 (5 à 11 y compris)

TOTAL : 20

5.- SUCCESSIONS

A.- EUROPEENS

I	:	2	:	3	:	4	:
En litige au	:	Inscrites pendant	:	Liquidées	:	En litige au	:
31/12/ 49	:	l'année sans revue:	:	pendant	:	30/12/50	:
	:	1950	:	l'année	:		:
	:		:	sous revue:	:		:
	:		:	1950	:		:
	:		:		:		:
	:		:		:		:
	:	-	:	-	:	-	:

B.- ASIATIQUES.-

I	:	2	:	3	:	4	:
-	:	-	:	-	:	-	:
	:		:		:		:
	:		:		:		:
-	:	-	:	-	:	-	:

C.- INDIGENES.-

I	:	2	:	3	:	4	:
9	:	22	:	28	:	3	:

III.- REGIME PENITENTIAIRE.
=====

La population pénitentiaire est en diminution de 11,2 (moyenne des présences journalières).

En 1950-418 indigènes furent emprisonnés contre 459 de l'année passée, soit une diminution de 8,93%.

La diminution est due au fait que les Tribunaux Indigènes ont prononcé pour divers délits peu graves-comme les infractions au règlement n° 11 (cultures-reboisements-désobéissance aux instructions des chefs et) la peine de fouet.

D'autre part le nombre de jugement de police de 1950 est inférieur à celui de 1949.

Travaux exécutés aux bâtiments:

- 1.-Plusieurs rechaulages des bâtiments.
- 2.-Portes-et fenêtres ont été peints.
- 3.-Construction d'une installation de douches.

Ration journalière: est composée comme suit

Haricots :	429	grs	par	jour-
Patates douces	1000	"	"	"
Bananes	200	"	"	"
Viande	100	"	"	"
Beurre	34	"	"	"
Sel	15	"	"	"
Bois	1	"	"	" botte

=====

EVASIONS:

Au cours de l'année, quatre (4) détenus se sont évadés, contre trois (3) l'année antérieure.-

DISCIPLINE:

B o n n e

TRAVAUX EFFECTUES PAR LES DETENUS:

- 1°) Travaux d'entretien du Poste.
- 2°) Corvées bois et eau pour eux - mêmes.
- 3°) Puisage d'eau pour le Camp militaire.
- 4°) Construction d'un garage et d'un W.C. pour le Poste
installation des douches de la Prison
(Sous la direction de maçons rémunérés)

ATELIERS ET CENTRE DE REEDUCATION

N é a n t .-

R.A.-1950.-

2/Mouvement de la Population de la Prison.

a) EUROPEENS.

Population		Prisonniers		Evadés		Décédés		Libérés		Libérés		Transfé-		Moyenne des	
: entrés au		: cours de 1'		: année 1950		: :		: sous		: par ex-		: rés à d'		: présences	
Au	Au	:		:		:		: condi-		: pirati-		: autres		: journalières	
1.1.1950	31.12.50	:		:		:		: tion		: on de		: prisons		:	
:		:		:		:		: :		: peine		:		:	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

b) ASIATIQUES.

Population		Prisonniers		Evadés		Décédés		Libérés		Libérés		Transfé-		Moyenne des	
: entrés au		: cours de 1'		: année 1950		: :		: sous		: par ex-		: rés à d'		: présences	
Au	Au	:		:		:		: condi-		: pirati-		: autres		: journalières	
1.1.50	31.12.50	:		:		:		: on		: on de		: prisons		:	
:		:		:		:		: :		: peine		:		:	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

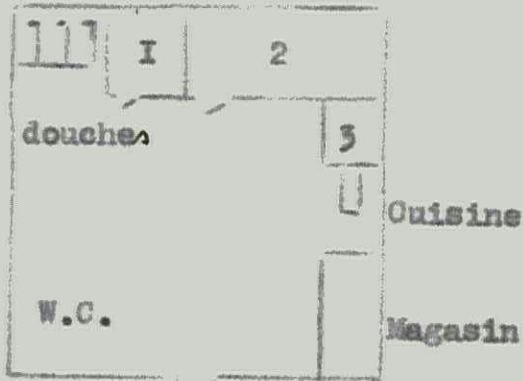
c) INDIGENES.

Population		Prisonniers		Evadés		Décédés		Libérés		Libérés		Transfé-		Moyenne des	
: entrés au		: cours de 1'		: année 1950		: :		: sous		: par ex-		: rés à d'		: présences	
Au	Au	:		:		:		: condi-		: pirati-		: autres		: journalières	
1.1.50	31-12-50	:		:		:		: tion		: de pei-		: prisons		:	
:		:		:		:		: :		: ne		:		:	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
16	-	26	-	407	11	4	-	-	-	31	-	336	9	10	2
:		:		:		:		:		:		:		: 22,6 0,08	

4° Nombre d'aliénés hébergés dans les prisons au 31 décembre 1950
n é a n t.-

PRISON DE KIBUNGU

Echelle 1/500



Dimensions des locaux servant au logement des détenus:

Locaux	Surface	Volume d'air	Nombre de couchettes	Moyenne de M ³ d'air par occupant
Dortoir I pour hommes détenus préventifs:	31,665 m ²	110 m ³ :0	place pour 14 personnes	8
Dortoir II pour hommes condamnés	72,482 m ²	350 m ³ :0	place pour 34 personnes	13
Dortoir II pour femmes	17,480 m ²	70 m ³ :2	(place pour 3 personnes)	35

N.B. Voir mes lettres 1) n°966/Just - du 27.6.49
 et 2) 1138/Just - du 2.8.50.-

IV.- DIVERSA.- Missions.-

Territoire	Mission de	Ordre	Nombre de Missionnaires et leur nationalité	Sexe	Nombre de chrétiens	Nombre cathédumènes	
Kibungu	Rwamagana	R.P.Blancs	Hollandais	2 : m	11.080	4.740	
			Italiens	1 : m			
		T.R.Dames	Belges	5 : f			
		Bernardines					
			Abbés Indigènes	2 : m			
			Socurs Indigènes	8 : f			
		Zaza	R.P.Blancs	Belges	3 : m	19.592	5.337
				Français	2 : m		
				Italiens	1 : m		
			T.R.Socurs	Belges	3 : f		
	Blaches	Françaises	2 : f				
		Canadiennes	1 : f				
		Abbés Indigènes	2 : m				
		Socurs Indigènes	9 : f				
Kiziguro	Evêché	Abbés Indigènes	3 : m	5.978	7.166		
Nyarubuye	Evêché	Abbés Indigènes	33 : m	4.795	2.171		
Gahini	Church Missionary Society	Pasteur:Anglais	1 : m	5.366	10.052		
		Aides:anglaises	3 : f				
		Pasteurs Indigènes	3 : m				
<u>RECAPITULATION</u>			<u>NATIONALITE:Nombre</u>				
			H	F			
		Belge	3	8			
		Française	2	2			
		Hollandaise	2	-			
		Italienne	2	-			
		Canadienne	-	1			
		Anglaise	1	3			
		TOTAL:	10	14	46.811:29.466		
		Indigènes:	11	17			
		TOTAUX	21	31			

B.- PRESSE.-

N é a n t .-

Chapitre IV.

FINANCES PUBLIQUES

III. Impôts Indigènes

a) IMPOT DE CAPITATION:

Nombre de contribuables ayant payé en 1950 - pour l'exercice 1949.					Nombre de contribuables ayant payé en 1950 pour l'exercice 1950.				
EXTRA-COUTUMIERS					EXTRA-COTUMIERS				
Coutumiers	Vivants dans un lieu	Vivants dans un camp de cité	Vivants dans un autre endroit (boys)	TOTAL	Coutumiers	Vivants dans un lieu indigène	Vivants dans un camp de travail	Vivants dans un autre endroit	TOTAL
Taux: 55frs	150frs				à 65frs	150frs			
3318	4	6	-	10	28890	24	51	-	75
Taux: 120frs					à 32,50 contractés	100frs			
	1	11	3	15	1637	72	152	14	238
Taux: 60frs									
	16	22	7	45					
Taux: 3318	21	47	2	70	30527	206	203	74	313
		39	10						

X

. - MANDATS DE CONTRAINTE EXERCES DURANT L'ANNEE 1950 - .

1° Pour l'exercice 1949	:	38	}
2° Pour l'exercice 1950	:	24	

Certificats d'exemption délivrés durant l'année 1950 suivant
l'article 5 du Décret du 17.7.1934.-

1° Pour l'exercice 1949

suisvant le 1° de l'article 5	:	-
" le 2° "	"	-
" le 3° "	"	-
" le 4° "	"	-
" le 5° "	"	-
" le 6° "	"	-
" le 7° "	"	-
" le 8° "	"	-
" le 9° "	"	-

2° Pour l'exercice 1950

suisvant le 1° de l'article 5	:	-
" le 2° "	"	1
" le 3° "	"	1
" le 4° "	"	-
" le 5° "	"	-
" le 6° "	"	2
" le 7° "	"	-
" le 8° "	"	1
" le 9° "	"	1

254 Vieillards ont été exemptés du paiement de l'I.C. 1950.

Note sur les modalités de l'exécution de la contrainte par corps
(lettre circulaire n°4657/Cont. D. du 1.9.1950. de Monsieur
le Gouverneur du Ruanda-Urundi)

La contrainte par corps fut appliquée exclusivement avec incarceration, tous les cas tombant sous l'application de l'art.10 de l'Ordonn.R.U. du 2.11.1933.

Agir autrement aurait eu pour effet:

- 1) de favoriser l'exode immédiat des contribuables refractaires vers les territoires étrangers.
- et 2) de déterminer la chute verticale de la perception de l'impôt au cours de l'exercice à venir.

b) Impôt sur la polygamieI. Nombre d'acquits de l'exercice 1949 délivrés en 1950
au taux de 55 - 150 - 120 et 60 frs.

Coutumiers	:	à 55 frs =	122
Extra-coutumiers	:	à 150 frs =	-
	:	à 120 frs =	2
	:	à 60 frs =	-
TOTAL: =			<u>124</u>

II. Nombre d'acquits de l'exercice 1950 délivrés en 1950
au taux de 65 frs - et 150 frs

Coutumiers	:	à 65 frs =	1.561
Extra-coutumiers	:	à 150 frs =	17
TOTAL: =			<u>1.578</u>


X

C) Impôt sur le Bétail

Acquits délivrés en 1950

- a) Exercice 1949 acquits à 25 frs = 2.646
b) Exercice 1950 acquits à 27,50 frs = 26.128

NOTE: La forte diminution dans les perceptions de l'impôt sur le bétail est due, en ordre principal, à un déplacement massif du bétail vers le Mukaryi (Kigali), le Mutara (Byumba) et les possessions britanniques (Nkore et Karagwe).



DOUANE

Poste douanier	Nature de la marchandise	Librique	Poids net	Valeur
KIBUNGU				
:1° IMPORTATION :				
	- Tissus de toute nature	90 E	121kgrs300	12.469
	- Couvertures cotton de toute espèce	90 D	33kgrs100	3.584
	-Quincaillerie en aluminium	70 d	0kgrs600	49
	- Acier non spécialement dénommé	71	17Kgrs500	542
			Total :	172Kgrs500 16.644
:2° EXPORTATION :				
			Néant	Néant